

Quelques jours plus tard, le maire de Fontenay-aux-Roses, Auguste Bled (1872-?), écrivait au Préfet de la Seine pour défendre l'idée de classement :

« *La corniche de Fontenay-aux-Roses devrait à mon sens être susceptible d'offrir aux visiteurs qui viendront en 1937 [date de l'Exposition Internationale] [...] un cadre de beauté et de repos à condition de recevoir un aménagement nécessaire* ».

Le projet n'aboutira pas : la Seconde Guerre mondiale provoquera le déboisement d'une partie du lieu. Après 1945, l'endroit sera transformé en décharge départementale. Les premiers aménagements n'apparaîtront qu'à partir des années 1960 (route du Panorama, stade...). Aujourd'hui, la vue depuis cette « corniche » est toujours aussi incomparable.

L'Archive de la Quinzaine n° 242

Du lundi 30 septembre 2012 au samedi 12 octobre 2013:

Un tramway vers le Plateau de Châtillon?

(1900)

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13h30 à 18h00 / Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12h30/ Le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12

documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse : 75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

(des centaines de cartes postales, une histoire de la Ville, toutes les publications historiques, des films tournés dans les années 1950 et 1960, la lettre hebdomadaire des Archives, des bases de données...).

L'Archive de la Quinzaine¹ n°241

Du lundi 16 septembre au samedi 28 septembre 2013

Vers le classement de la Fosse Bazin?

(1935)

En 1926, la zone de servitudes qui entourait le Fort de Châtillon est déclassée. Longtemps gelé, l'aménagement de ces terrains est à nouveau à l'ordre du jour.

Dès le début des années 1930, un projet de terrain d'éducation physique est étudié [à l'emplacement de l'actuel LCIE] mais sans suite. Puis, en 1935, André Gillier (1866-1938), conseiller municipal, propose de valoriser le site de la Fosse Bazin (1 O 287) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

Fontenay-aux-Roses le 6 décembre 1935



Monsieur le Maire,

Comme suite aux deux interventions que j'ai faites en séance du conseil municipal relativement au site de la Fosse Bazin et à la demande que j'ai formulée, lors de la réunion de la Commission des Chemins, à Monsieur Bourgeois - et acceptée par ce fonctionnaire - de faire abattre tous les acacias sauvages qui masquent aujourd'hui le magnifique panorama que l'on découvre de ce point de vue unique, je vous demande de bien vouloir faire ajouter au règlement des servitudes locales le classement du site de la Fosse Bazin.

Pour que cela soit fait, il suffit d'écrire à la Préfecture de la Seine - Section permanente de la Commission départementale des sites et monuments naturels - et de demander que cette section se transporte sur les lieux et examine le bien fondé de cette proposition.

Il me semble que les membres de cette commission donneront leur accord et qu'ils feront insérer cette servitude locale dans le plan d'embellissement de Fontenay-aux-Roses.

D'autre part, il a été dit par Monsieur Boulestreau et par moi-même qu'il serait utile d'informer Monsieur l'Administrateur délégué du Touring Club de France pour lui signaler l'initiative du conseil municipal et l'intéresser à l'aménagement du site de la Fosse Bazin en faisant placer, dans l'endroit le plus propice, une table d'orientation qui renseignerait exactement les visiteurs.

Avant même que le site de la Fosse Bazin soit classé - ce qui peut demander un certain temps - il serait peut-être bon de faire imprimer des affiches attrayantes et artistiques autant que possible - il y a assez de dessinateurs dans la commune - que l'on pourrait faire poser en trois endroits différents:

1° - à l'endroit même où va se faire le nivellement en avant du fort;

2° - à la Cavée et à la station des Pierrelais du tramway 86;

3° - à la porte ^{de Chatillon} d'Orléans - une sur les murs et une autre dans le petit kiosque qui sert d'abri aux voyageurs du 86.

Je crois que cette publicité attirerait à Fontenay-aux-Roses de nombreux touristes et favoriserait indirectement le commerce local.

Espérant que cette proposition recueillera votre entière approbation et celle de Messieurs les adjoints, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués

M. Sivic